

Modalités de contrôle des connaissances Licence d'Administration Publique

Année universitaire 2017/2018

VET acquise si la moyenne S5 + S6 >= 10/20

	Volume horaire CM Total	Coef. UE Elts	Crédits ECTS	Nature épreuve session 1	Nature épreuve session 2	Durée
Semestre 5 acquis si ((2xUE1)+(2xUE2)+UE3+UE4) / 6 >= 10/20 et UE 5 acquise						
UE1 : Fondamentaux de l'Etat de droit I		2	9			
Droit Constitutionnel	30	2		CT écrit	CT écrit	3h
Droit Administratif	30	1		CC écrit	note session 1	
Institutions Administratives	30	1		CC écrit	note session 1	
UE 2 : Fondamentaux de l'économie et de la Société I		2	9			
Protection Sociale	30	2		CT écrit	CT écrit	3h
Economie	30	1		CC écrit	note session 1	
Finances Publiques	30	1		CC écrit	note session 1	
UE 3 : Techniques d'expression I		1	6			
Note de synthèse	10	1		CC écrit	note session 1	
Résumé	7	1		CC écrit	note session 1	
Oral	25	1		CC oral	note session 1	
UE 4 : Connaissances du monde contemporain I		1	3			
Conférence de culture générale	15	1		CC écrit	note session 1	
Dissertation méthodologie	15	1		CC écrit	note session 1	
UE 5 : Projet Professionnel Personnel Etudiant	30	1	3	Validation conférences		
Projet						
Semestre 6 acquis si ((2xUE 6) + (2xUE7)+ UE 8 +UE 9) / 6 >= 10/20 et UE 10 acquise						
UE 6 : Fondamentaux de l'État de droit II		2	9			
Droit Constitutionnel	30	} 2		} CT écrit	} CT écrit	} 3 h
Droit Administratif	30					
Droit communautaire	30	1		CC oral	note session 1	
UE 7 : Fondamentaux de l'économie et de la Société II		2	9			
Protection Sociale	30	} 2		} CT écrit	} CT écrit	} 3 h
Economie	30					
Finances Publiques	30	1		CT oral	CT oral	15 min
UE 8 : Techniques d'expression II		1	6			
Méthodologie des exercices écrits et oraux	8	2		CC écrit	note session 1	
Langue vivante	40	1		CC oral	note session 1	
UE 9 : Connaissances du monde contemporain II		1	3			
Relations internationales	20	} 1		} CT oral	} CT oral	} 20 min
Histoire	24					
UE 10 : Engagement étudiant, pratique sportive, ouverture sur le monde	30	1	3	Validation		

Les UE acquises au titre d'une année universitaire sont capitalisables.

Toute note > = 10/20 obtenue en CT en session 1 est reportée en session 2.

Les notes obtenues en CT sur un élément, à l'issue des 2 sessions, ne sont ni conservables, ni capitalisables, si l'UE incluant cet élément n'est pas acquise.

Les notes obtenues en CC sont acquises au titre des 2 sessions, mais ne sont ni conservables, ni capitalisables, si l'UE n'est pas acquise.

Une unique épreuve de rattrapage sera organisée pour chaque élément donnant lieu à un contrôle continu, en cas d'absence dûment justifiée.